



## **APPEL A CANDIDATURES AU TITRE DE L'ANNEE 2024**

Attribution d'une dotation complémentaire aux Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) pour le financement d'actions améliorant la qualité du service rendu à l'utilisateur

### **ANNEXE 2 : GRILLE DE SELECTION DE L'APPEL A CANDIDATURES**

## Grille de sélection à l'appel à candidatures

Thèmes	Sous-thème	Nombre de points	Critères	Barème des scores	Nombre de points
<b>Capacité à répondre aux critères prioritaires définis par le Département</b>	<b>Profil de prise en charge</b>	40	Pourcentage d'heures réalisées auprès des bénéficiaires APA GIR 1-2 ou de la PCH	Moins de 10% : 5 De 10 % à 30 % : 10 De 30 % à 50 % : 15 Plus de 50 % : 20	20
			Pourcentage d'heures non réalisées auprès des bénéficiaires APA et PCH (par rapport aux heures prescrites)	Plus de 35 % : 0 Entre 25 % et 35 % : 5 Entre 15% et 25 % : 10 Moins de 15 % : 20	20
	<b>Amplitude horaire</b>	30	Interventions réalisées les week-ends et les jours fériés	Absence d'interventions : 0 Interventions réalisées avec difficultés : 5 Capacité à assurer toutes les interventions : 10	10
			Interventions réalisées sur des horaires élargis (6h à 8h et 19h à 21h)	Absence d'interventions : 0 Interventions réalisées avec difficultés : 5 Capacité à assurer toutes les interventions : 10	10
			Valorisation des rémunérations des aides à domicile	En fonction des éléments transmis dans le dossier de réponse à l'AAC	10
	<b>Couverture du territoire</b>	40	Activité réalisée sur les territoires identifiés comme « zones en tension »	Moins de 10 % des interventions sur le secteur : 0 De 10 à 25 % des interventions sur le secteur : 5 De 25 à 50 % des interventions sur le secteur : 10 De 50 à 75 % des interventions sur le secteur : 15 Plus de 75 % des interventions sur le secteur : 20	20
			Pourcentage des heures réalisées en zone rurale (secteur INSEE)	Part rurale inférieure à 25 % : 5 Part rurale de 25 % à 50 % : 10 Part rurale de 50 % à 75 % : 15 Part rurale supérieure à 75 % : 20	20
	<b>Qualité de vie au travail</b>	30	Organisation d'une démarche réflexive et continue sur la QVT	En fonction des éléments transmis dans le dossier de réponse à l'AAC	15
			Organisation de parcours des salariés du recrutement à l'intégration	En fonction des éléments transmis dans le dossier de réponse à l'AAC	15
	<b>Actions prioritaires du Département et autres actions</b>	40	Présence des actions définies prioritaires par le Département	En fonction des éléments transmis dans le dossier de réponse à l'AAC	10
Pertinence des actions proposées			En fonction des éléments transmis dans le dossier de réponse à l'AAC	20	
Actions innovantes			En fonction des éléments transmis dans le dossier de réponse à l'AAC	10	
<b>Capacité à assurer la mise en œuvre des actions</b>	90	Situation financière du service	En fonction des éléments transmis dans le dossier de réponse à l'AAC	30	
		Taux d'absentéisme	Plus de 20 % : 0 Entre 15 % et 20 % : 5 Entre 10 % et 15 % : 10 Entre 5 % et 10% : 15 Moins de 5 % : 20	20	
		Capacité à suivre les actions et à assurer la remontée d'informations et le dialogue de gestion (rapport d'activité, données de télégestion, indicateurs de suivi...)	En fonction des éléments transmis dans le dossier de réponse à l'AAC	40	

<b>Accessibilité financière</b>		30	Cohérence du coût de réalisation des actions et accessibilité financière des prestations aux publics ciblés	En fonction des éléments transmis dans le dossier de réponse à l'AAC	30
		<b>300</b>			<b>300</b>